

VOTRE FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE

Vous êtes venus, revenus et êtes toujours convaincus par notre savoir-faire ! Nous tenons à vous remercier avec notre programme fidélité. Le principe est simple : plus vous achetez et plus vous cumulez des points !

COMMENT CUMULER DES POINTS DE FIDÉLITÉ ?

En réservant une journée ou un séjour dans l'un des départements adhérents (un minimum de 3 départements visités sera demandé)

- **Une excursion comprenant au minimum 2 visites & un repas = 1 pt**
- **Un séjour comprenant au minimum 2 jours & 1 nuit = 2 pts**
- **Un séjour comprenant 2 nuits & plus = 3 pts**

Les professionnels (autocaristes et agences de voyages) seront destinataires de points de couleur **bleue**. Il faudra accumuler **12 points** entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2019. Ces points devront avoir été validés par au moins 3 départements différents.

Limité à 2 bons cadeaux de 150 € par organisme et par an maximum.

Les autres clients (associations, mairies etc) seront destinataires de points de couleur **rose**. Il faudra accumuler **8 points** entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2019. Ces points devront avoir été validés par au moins 3 départements différents.

Limité à 2 bons cadeaux de 150 € par organisme et par an maximum.

Lorsque vous aurez acquis le nombre de points suffisant, **un « chèque cadeau » d'une valeur de 150€** vous sera alors adressé, vous pourrez l'utiliser dans l'un des départements adhérents pour une réservation de votre choix (groupe ou individuelle selon les possibilités et disponibilités du département choisi).